

Unité



**Un monde
sans peur !**

Il faut renoncer à Gentilly-2!

Lors de l'assemblée de juin dernier, c'est de Chibougamau, où avait lieu une réunion des présidences des Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, que Gaétan Châteauneuf s'est adressé aux délégué-es. Bien qu'il n'ait remporté son élection au poste de 2^e vice-président au comité exécutif de la CSN, à la mi-mai, Gaétan a tenu à remercier les syndicats qui l'ont appuyé. Il a cédé la parole à Véronique De Sève pour le mot d'ouverture. Elle a fait référence à l'appui quasi inconditionnel du gouvernement Harper à l'État d'Israël, qui ne reconnaît toujours pas les revendications légitimes du peuple palestinien. La première vice-présidente a dénoncé la position d'Ottawa concernant le rôle de l'armée canadienne durant les inondations à Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle a aussi salué les interventions d'Amir Kadhif face à Lucien Bouchard, au sujet des gaz de schiste et face à Pierre Karl Péladeau dans le dossier du nouveau colisée à Québec. Elle a aussi félicité le travail fait par la délégation du conseil central dans le Grand Nord pour l'édition spéciale de l'Unité de juin.

Nos invité-es

L'assemblée a reçu messieurs **Normand Breault** et **Gérard Laverdure**, membres de Développement et Paix (DP), qui comprend 13000 membres au Canada et qui intervient auprès de 200 groupes dans quelque 70 pays. Depuis deux ans, l'organisme est la cible de groupes antichoix, notamment Campagne Québec-Vie au Québec et Lifesitenews en Ontario, qui allèguent que des partenaires de DP dans les pays du Sud ont une approche prochoix, donc distincte de l'enseignement de l'Église catholique sur la régulation des naissances et la sexualité. Désormais, les partenaires de DP devront obtenir une approbation de l'évêque local pour pouvoir recevoir l'appui financier de l'organisme. Cette condition met en péril l'aide financière de nombreux groupes. Une résolution de soutien au maintien du travail de solidarité et de justice sociale de l'organisme dans les pays du Sud respectant la liberté et l'autonomie d'action,



conformément à l'esprit fondateur de Développement et Paix, a été adoptée unanimement par les délégué-es. Les syndicats sont invités à signer la pétition à l'adresse <http://soutenonsdetp.wordpress.com/>

Puis, monsieur **François A. Lachapelle**, retraité d'Hydro-Québec, est venu nous entretenir du dossier de la réfection de la centrale Gentilly-2, à Bécancour. Hydro-Québec, propriétaire de la centrale, soutient que le coût total de sa réfection s'élèverait à 1,9G\$ tandis que son démantèlement coûterait 1,6G\$. Par ailleurs, on estime que Gentilly-2 produit moins de 3% de nos besoins actuels en énergie, ce qui apparaît insignifiant compte tenu des dangers que constitue une telle production, comme nous l'a rappelé la récente catastrophe de Fukushima, au Japon, à la suite du séisme survenu en mars dernier. Dominique Daigneault, secrétaire générale, a entre autres rappelé que le Québec est en bonne posture, compte tenu de ses richesses naturelles en matière d'énergies renouvelables, pour se départir de la production énergétique nucléaire. L'assemblée a adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec de renoncer au projet de réfection de Gentilly-2 et de procéder immédiatement à sa fermeture définitive et à l'élimination de ses déchets radioactifs.

La trésorière Manon Perron a invité Patrice Lorrain-Chenu, membre du comité de surveillance, à se joindre à elle pour la présentation des états financiers. Sans entrer dans les détails, nous notons un plus petit déficit budgétaire que prévu. La trésorière a indiqué que le rapport équilibré entre l'actif et le passif était donc maintenu, ce qui constitue une bonne nouvelle quant aux finances du conseil central. Patrice Lorrain-Chenu a par la suite fait part de la conformité des états financiers.

Enfin, Emmanuelle Proulx et Aude Sainte-Marie, salariées, ont fait une présentation du site Web du conseil central : www.cmm-csn.qc.ca, que nous vous invitons toutes et tous à visiter!



Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN regroupe plus de 94000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

Indignation, action et solidarité!

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN



L'été 2011 aura été chaud à plusieurs points de vue! Certains événements auront créé une désagréable impression de déjà vu. Vous vous souvenez de 2008? Cette année-là, l'économie mondiale était frappée par une crise financière sans précédent, causée par les exigences intarissables des spéculateurs et la complicité des États qui, depuis trois décennies, ont répondu à leurs requêtes. Trente ans de « Nous n'avons pas le choix » pour justifier les dérèglementations, la multiplication des abris fiscaux, les baisses d'impôts et les coupes dans les services publics, peu importe les impacts sur la population. Trois ans plus tard, alors que plusieurs pays sont encore aux prises avec les conséquences de cette crise, le cauchemar semble vouloir se répéter à la suite de la baisse de la note de crédit des États-Unis. Cette situation fait une fois de plus la preuve de la faillite des politiques néolibérales. L'obstination à mettre de l'avant des solutions en concordance avec les dogmes néolibéraux, telles les mesures d'austérité liées à la diminution des dépenses et le refus d'augmenter les impôts des plus riches, rendait prévisible cette nouvelle catastrophe.

Un modèle de développement à rejeter

Il faut en finir avec ce modèle de développement qui ne peut survivre sans spolier les êtres humains et l'environnement! Un peu partout, la colère gronde comme en témoignent les événements qui secouent le monde arabe ou encore les grandes manifestations en Grèce, au Portugal ou en Espagne. En août, 70000 personnes sont descendues dans la rue à Santiago, au Chili, pour réclamer une réforme de l'éducation et des investissements accrus dans l'enseignement public. Le mois d'août a aussi été marqué par les émeutes qui ont embrasé Londres, à la suite d'une manifestation dénonçant la mort de Mark Duggan, un jeune Noir britannique abattu par la police dans des circonstances nébuleuses. Si ces événements ne sont pas reliés directement à un mouvement de revendication, il faut souligner que ceux-ci ont débuté à Tottenham, l'un des quartiers les plus pauvres de Londres et qu'ils

se déroulent dans un climat d'insécurité économique et d'imposition de mesures d'austérité. D'ailleurs, la colère gronde depuis un bon bout de temps chez les jeunes Britanniques. En novembre 2010, plus de 50000 étudiantes et étudiants marchaient sur Londres pour dénoncer la volonté du gouvernement de tripler les droits de scolarité universitaires et de réduire de 40% le budget de l'enseignement universitaire.

Et au Québec?

Le Québec ne fait évidemment pas exception. D'importantes batailles s'en viennent également chez nous et comme toujours, le conseil central s'y engagera avec la combativité qui le caractérise. L'accès à l'éducation y sera aussi un enjeu majeur cet automne. L'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics poursuivront leurs luttes en priorisant notamment celle contre l'augmentation des droits de scolarité universitaires.

Indignation et action!

Le mouvement syndical a le devoir de s'engager à fond dans l'ensemble des luttes sociales. À cet égard, le 63^e congrès de la CSN en mai dernier s'est avéré fort prometteur. Nous saluons la qualité des débats et l'excellente contribution des membres pour faire avancer la réflexion collective. Les trois chantiers regroupant l'ensemble des propositions (réduire les inégalités sociales; réclamer un nouveau modèle de développement; renouveler le syndicalisme) font une très bonne synthèse des grands défis qui nous attendent pour les prochaines années. Une des conditions essentielles pour parvenir à changer le cours des choses est de travailler à construire des alliances les plus larges possible avec l'ensemble des composantes du mouvement syndical, mais aussi avec l'ensemble des forces progressistes du Québec : mouvement des femmes, mouvement étudiant, groupes de travailleuses et de travailleurs non syndiqués, de sans-emploi, etc. Alors, les devoirs de la rentrée? Indignation, action et solidarité!

Grève au Residence Inn by Marriott

Le syndicat rejoint la ronde de l'hôtellerie

Après une grève de près de trois semaines, à l'hôtel Residence Inn by Marriott, une entente est intervenue entre le syndicat et l'employeur aux petites heures du matin le 11 août. Les gains sont significatifs : la cinquantaine de salarié-es bénéficieront dorénavant

d'un régime de retraite et d'un plan d'assurance collective, et obtiennent un important rattrapage salarial. Leur grève a donc été des plus fructueuses!

Autre avancée d'envergure : le syndicat rejoindra la ronde de négociation du secteur de l'hôtellerie



Manifestation du syndicat en grève de l'hôtel Marriott Residence Inn, le 8 août

Transport scolaire

Les trois jours de grève reportés

Les trois journées de grève qui devaient avoir lieu dans près d'une vingtaine de syndicats de chauffeurs d'autobus scolaire affiliés à la CSN, en mai dernier, n'auront finalement pas eu lieu. Le gouvernement a accepté, *in extremis*, une demande importante, fondatrice, que la CSN formulait : l'ouverture d'un espace dédié à la négociation des conditions salariales des chauffeurs d'autobus scolaire.

Ce cadre de négociation prendra la forme d'une table nationale de

l'industrie, que le gouvernement appelle pudiquement «un comité de travail». On y retrouve deux associations patronales, la Fédération des commissions scolaires, quatre ministères et trois organisations syndicales qui représentent ce groupe de travailleuses et de travailleurs. La CSN est la plus représentative de ce milieu. C'est aussi elle qui a fait de la bataille du transport scolaire une priorité!

Une première rencontre du comité de travail a eu lieu le 9 mai dernier. À cette occasion, la sous-

en 2015. C'est donc un acquis appréciable, puisque comme on le sait, ce modèle de négociation a fait ses preuves au cours des dernières années.

Le règlement en détail

La convention collective, de quatre ans, comprend un rattrapage salarial de 15,5% pour les préposées aux chambres et de 16,5% pour les préposés-es à la restauration. Pour ce qui est du régime de retraite, la contribution de l'employeur est à hauteur de 4% tandis qu'au chapitre des assurances collectives, elle atteint 50%. Les syndiqué-es obtiennent trois congés de maladie et un congé férié de plus. On note également des gains sur les questions des heures supplémentaires, des libérations syndicales et sur le travail des cadres.

Une question de justice

Les demandes des salarié-es étaient plus que légitimes : avant le règlement, leur salaire accusait un retard d'environ 7\$ l'heure comparativement au secteur montréalais de l'hôtellerie. De plus, ces employé-es ne bénéficiaient d'aucun régime de retraite ni de régime d'assurance collective.

Au quotidien, c'est avec passion, professionnalisme et dévouement que les employé-es du Residence Inn by Marriott offrent le meilleur service qui soit; ils n'acceptaient plus d'être traités avec si peu d'égard. La bataille qu'ils ont menée, c'est celle du respect et de la dignité ●

Conflit au cimetière Le repos Saint-François d'Assise

Fin de lock-out victorieux!

Après plus de neuf mois de lock-out, les travailleuses et les travailleurs du cimetière Le repos Saint-François d'Assise sont retournés au travail avec en poche une de leurs principales revendications : la semaine de travail de quatre jours. Celle-ci sera mise en application à compter du 1^{er} mai 2012 pour une période d'au moins 26 semaines pendant le printemps et l'été. Aussi, la création immédiate d'une nouvelle équipe de travail met fin à la semaine de travail obligatoire de six jours.

Plusieurs autres gains importants ont été réalisés, dont un plancher d'emploi pour les

saisonniers porté de 22 à 30 semaines garanties. Les futurs travailleurs saisonniers, quant à eux, seront assurés d'un nombre minimal de 26 semaines de travail.

En ce qui concerne les aspects monétaires du règlement, les travailleurs obtiennent près de 20% d'augmentation pour une convention collective de six ans, s'étalant de 2009 à 2015. Le syndicat a finalement obtenu une rétroactivité, ce que l'employeur avait refusé de lui accorder dans sa dernière offre. De plus, l'employeur assurera dorénavant 60% de la prime d'assurance alors qu'auparavant, sa contribution était de 50%. Le repos Saint-

François d'Assise augmentera également sa contribution au REER collectif de 2%, ce qui la fera passer à 10%, à laquelle s'ajoute celle des employés qui était déjà de 8%. Les travailleurs désireux de partir à la retraite recevront 1000\$ par année de service antérieure à 1986, année de l'entrée en vigueur du REER collectif.

Un scab au cimetière

Le conflit s'est réglé à la suite de l'intervention de l'Archevêché de Montréal, copropriétaire du cimetière, et ce, dans la foulée d'une décision de la Commission des relations du travail condamnant

l'utilisation d'un faux bénévole par la direction.

La détermination de ce groupe nouvellement affilié à la CSN, largement soutenu par toutes les composantes de notre mouvement, leur a permis de tenir la minute de plus, celle qui fait la différence entre la défaite ou la victoire. Bravo aux travailleurs du cimetière et merci à tous les syndicats qui leur ont fait parvenir des appuis financiers ainsi qu'aux militantes et aux militants venus les appuyer sur les piquets de grève!

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Une victoire sans précédent

Des employé-es du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal (CRDITED - anciennement le Centre de réadaptation



Des intervenantes du centre au CA de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal le 3 mai dernier

Lisette-Dupras) ont gagné une importante bataille en début d'été : la Commission des relations de travail reconnaît que leur employeur est bel et bien le centre, et non pas l'agence de personnel qui agissait comme intermédiaire. Ainsi, le centre ne pourra plus éviter de faire face à ses obligations d'employeur et devra réparer les torts subis par ces salarié-es, principalement des femmes immigrantes. Il est aussi dans l'obligation de les réintégrer au travail.

Traitement injuste

Ces travailleuses, au nombre de 130, ont fait appel à la CSN

l'automne dernier afin que des recours soient intentés pour que cesse la discrimination dont elles ont été victimes pendant plusieurs années. C'est que le centre passait par une agence pour les maintenir dans une sous-catégorie de travailleuses. Ces intervenantes en milieu de vie et préposées aux résidents étaient payées entre 10\$ et 12\$ l'heure. Dans le secteur public, elles auraient gagné de 17\$ à 19\$.

Le 31 mars dernier, sentant la soupe chaude, le centre a mis fin au contrat le liant à l'agence de personnel, mettant à pied ces employé-es. Depuis, le centre a

ouvert 130 postes réguliers, mais moins de la moitié des personnes mises à pied ont été embauchées. Elles étaient compétentes à 12\$ l'heure durant les 20 dernières années, mais ne le sont plus à 19\$...

Discrimination raciale

Déterminées à se battre contre cette injustice, ces femmes ont décidé de déposer une plainte à la Commission des droits de la personne et réclament six millions de dollars en réparation pour discrimination raciale en emploi. L'enquête est toujours en cours ●

Le conseil central y était!

Du 25 au 31 juillet avait lieu à Vancouver la deuxième édition des *Outgames nord-américains*, un événement continental d'importance pour la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres). Ces jeux, qui ont présenté une vingtaine d'épreuves sportives et des événements culturels, étaient également l'hôte de la *Conférence sur les droits humains LGBT*. Des membres des comités LGBT de la CSN et du conseil central ont participé à cette rencontre qui s'est inscrite dans la foulée des *Outgames internationaux* dont le premier événement avait eu lieu à Montréal en 2006. La CSN avait alors été partie prenante de son organisation.

Plus de 130 participants, provenant principalement du Canada, ont assisté à la *Conférence sur les droits humains LGBT*. Près de 50 ateliers et conférences y étaient proposés. Les délégué-es ont pu échanger sur la situation des aîné-es LGBT dans les résidences pour personnes âgées. Ces personnes, souvent des militantes et des militants de la première heure à la cause LGBT, ne veulent pas devoir retourner dans le «placard» et espèrent vivre dans un milieu accueillant et inclusif. Un autre sujet au cœur de cette rencontre : la dure

militant qui se bat contre le gouvernement canadien afin de changer les critères pour la reconnaissance du changement de sexe. Il a raconté son histoire ouvertement, se sentant en sécurité dans le cadre de la conférence, mais a désiré garder l'anonymat, de peur de représailles.

Un réseau de collaboration et d'échanges

Lors de la première journée de la conférence, la CSN a organisé une rencontre avec d'autres délégué-es du mouvement syndical canadien. Elle a proposé que les organisations syndicales travaillent ensemble sur cet enjeu social qu'est le respect des droits de la personne pour les homosexuels, les bisexuels et les transgenres, afin de mettre en place un réseau de collaboration et d'échanges entre syndicats canadiens. La proposition a été bien accueillie. L'idée d'organiser une grande rencontre intersyndicale pancanadienne a plu aux participantes et aux participants de cette activité de réseautage.



Gordon Robertson, UCCO-SACC-CSN, Marie-Pier Dupuis-Langis, conseillère syndicale et Julie Veer, ancienne responsable des dossiers jeunes et droit au travail au conseil central

réalité des transgenres. Cette question taboue de l'identité sexuelle amène ces personnes à vivre dans la marginalité, le déni et le secret. Nous avons d'ailleurs entendu un témoignage très émouvant d'un



La délégation de la CSN et du conseil central : Sophie Rousseau, Véronique De Sève, Sonia Latreille, Dominique Dubuc, Donald Picotte, Éric Kirouac et Alain Favreau

De ces trois jours d'échanges et de réflexion, nous sommes ressortis plus convaincus que jamais que des luttes doivent toujours être menées contre l'homophobie, que ce soit au travail, à l'école ou dans la société en général. Une cérémonie de reconnaissance a clos la conférence, en récompensant le travail contre l'homophobie de Jeremy Dias, fondateur du groupe *L'initiative canadienne des jeunes pour la diversité* et du groupe de Vancouver, *Dogwood Monarchy Society*.

Défilé LGBT à Vancouver

Les *Outgames* se sont terminés par le traditionnel défilé LGBT de Vancouver. Plus de 650 000 personnes ont assisté à cette majestueuse marche qui représentait pas moins de 140 groupes. La délégation de la CSN a marché au côté des autres organisations syndicales du Canada. Gordon Robertson, président régional du pacifique d'UCCO-SACC-CSN et Marie-Pier Dupuis-Langis, conseillère syndicale, étaient du groupe. Cet événement festif nous a donné un avant-goût du défilé de Montréal ●

Alain Favreau
Comité LGBT
Véronique De Sève
1^{re} vice-présidente

Une charte pour les aînés LGBT

Le conseil central a assisté, le 9 août, au dévoilement d'une Charte de bienveillance des personnes aînées homosexuelles et transsexuelles. Réalisée dans le cadre du programme *Pour que vieillir soit gai*, cette charte a été élaborée à l'initiative de la Fondation Émergence. Selon la fondation, le document « vise à sensibiliser et informer les personnes œuvrant auprès des aînés quant aux réalités des personnes homosexuelles et transsexuelles. Elle leur propose d'adhérer à certaines valeurs et certains principes susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes homosexuelles dans les milieux de vie des aînés. »

Ainsi, on veut s'assurer que les personnes aînées, quelle que soit leur orientation sexuelle, vivent dans le respect et la dignité. Leur milieu de vie doit être exempt d'homophobie, inclusif et respectueux des différences. Le conseil central tient à saluer cette heureuse initiative et adhère aux valeurs énoncées dans la charte.



Un ajout important

C'est en 1977 que le gouvernement du Québec ajoutait à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination. En 1979, une première cause pour discrimination était entendue en vertu de la charte et gagnée par l'Association des gais du Québec contre la Commission des écoles catholiques de Montréal (aujourd'hui CSDM) qui refusait de lui louer un local.

Défilé de la Fierté 2011

Un monde sans peur!

Comme à chaque année depuis 1995, la CSN et le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN ont participé, le 14 août, au défilé de la Fierté Montréal. Parcourant le boulevard René-Lévesque, de la rue Guy jusqu'au parc Émilie-Gamelin, les participantes et participants étaient visiblement heureux de faire partie de cet événement haut en couleur et à l'ambiance festive.

Des milliers de gens se sont massés sur les trottoirs tout au long du parcours afin de pouvoir admirer le spectacle. Cette année, le comité organisateur a retenu

le thème *3011 : l'odyssée du futur*. Pour notre cortège syndical, cette thématique a été représentée par ce que la communauté LGBT espère voir en 3011, soit un monde sans peur, où tout un chacun, peu importe l'orientation sexuelle, devrait pouvoir vivre sa sexualité dans le respect, avec reconnaissance, authenticité et égalité. C'est pourquoi les militantes et les militants du cortège CSN ont brandi des pancartes illustrant ces valeurs, vêtus des couleurs de l'arc-en-ciel, typiques au fameux drapeau représentant la communauté LGBT ●



La CSN et le défilé

Selon Francis Lagacé, 2^e vice-président au comité exécutif du conseil central, les choses ont bien changé depuis les débuts des célébrations de la Fierté. « Au début, nous étions seulement quelques centaines à y prendre part et c'était perçu comme de la provocation de notre part », explique Francis. « La CSN et le conseil central travaillaient sur la réalité des gais et lesbiennes depuis déjà 1989 et il nous apparaissait important de participer au défilé. Notre première participation doit remonter à 1995. Le défilé a connu des débuts très modestes, avant de devenir un événement incontournable », raconte celui qui a été membre du comité LGBT du conseil central pendant dix ans.



Exposition « États souffrants »

Quand les mots ne suffisent pas...

Une grande première dans nos réseaux d'entraide et au conseil central : le 1^{er} juin dernier, nous tenions une exposition fort singulière dans nos locaux, au 1601 De Lorimier. Cette rétrospective des œuvres de Alain Lalonde, tant par son thème que par la qualité de ses créations n'a laissé personne dans l'indifférence. Et que dire de son auteur qui l'animait sur place en y allant de ses encouragements et de ses interrogations, partageant ses réflexions et ses expériences.

S'il est vrai que les réseaux d'entraide peuvent recevoir et entendre la détresse des individus et de leur milieu, il est tout aussi vrai que rares sont ceux qui peuvent raconter la souffrance avec autant de force et d'esthétisme à la fois. On dit souvent qu'une image vaut mille mots. Mais lorsque cette image est en trois dimensions et qu'elle vient du plus profond de l'être, cela nous interpelle, nous questionne et nous bouscule. Ce déséquilibre passager nous fait avancer, chacun en soi-même et qui sait, peut-être cela nous rend-il un peu plus sensible aux autres ?

Un immense merci à Alain Lalonde pour sa créativité et sa générosité, merci pour avoir su conjuguer la souffrance de plusieurs et d'en avoir peint les multiples visages !

Si votre syndicat ou votre établissement est intéressé à recevoir cette exposition, veuillez contacter le soussigné au 514 598-2222 ●

Gilles Bélanger
Responsable des réseaux d'entraide



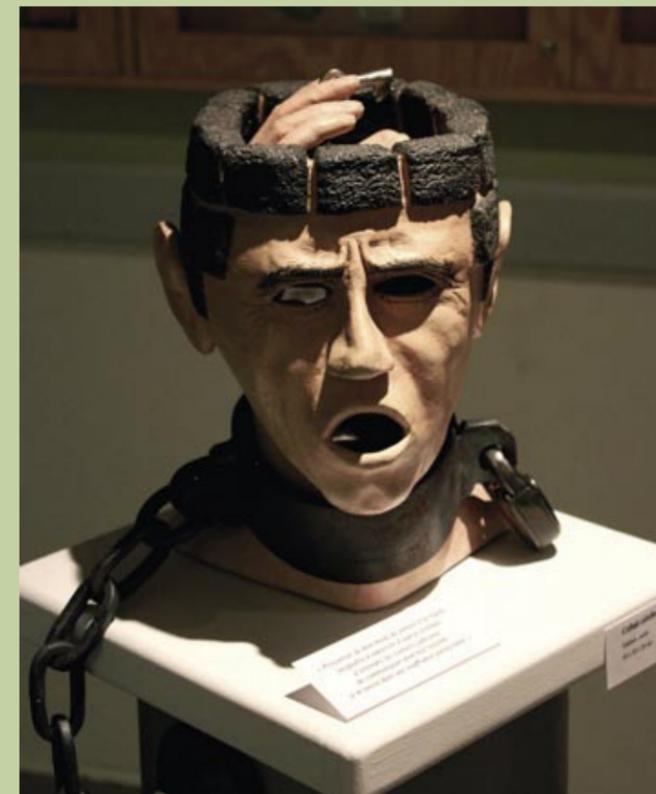
La souffrance rarement peinte avec tant de doigté



10 septembre **Journée mondiale**
de la prévention
du **suicide**

Le 10 septembre, 9^e Journée mondiale de la prévention du suicide

Nous sommes tous indispensables!



Parce qu'ensemble, nous y pouvons quelque chose, il importe de souligner cette *Journée mondiale de la prévention du suicide* qui se tient le 10 septembre, en sensibilisant notre milieu à cette triste réalité qu'est le suicide.

Parce que trois suicides par jour au Québec ne peuvent survenir sans que tôt ou tard, ce soit un proche ou un collègue. Il nous faut garder l'œil et le cœur ouverts.

Parce que chaque geste de sensibilisation en est un de reconnaissance envers la souffrance vécue par une personne ayant des idées suicidaires, il nous faut unir nos efforts pour entendre cette souffrance et tendre la main.

Parce que la formation *Sentinelles* est un outil important et efficace pour contrer ce fléau, il faut élargir les rangs de ceux qui y ont accès.

Parce que les réseaux d'entraide sont, selon tous les chercheurs, un facteur de protection de premier choix, il nous faut doubler nos efforts pour développer cet outil dans nos syndicats et ainsi pouvoir soutenir celles et ceux qui en ont besoin.

Procurez-vous des affiches et autres matériels de prévention auprès de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), diffusez-les dans votre milieu et adhérez à la campagne : *Ajouter ma voix* ●

● www.aqps.info

● www.aqps.info/ajouter-voix/

Flottille de la liberté II vers Gaza

Pour la fin du blocus israélien

En juillet, nous avons tous suivi de près le récit de la Flottille de la liberté II avec ses dix bateaux qui ont tenté de se rendre



Stéphane Corriveau, lors de son passage à l'assemblée générale du conseil central le 4 mai

dans la bande de Gaza, dans les territoires occupés par Israël, non seulement afin de fournir du matériel d'aide humanitaire à la population gazaouie, mais également pour dénoncer le blocus mis en place en 2006. L'Unité a joint Stéphane Corriveau, le principal porte-parole de Bateau canadien

pour Gaza. Nous vous faisons part des commentaires de celui-ci, qui a dû faire face aux pointeurs laser et armes à feu des armées grecque et israélienne au cours de son périple. On se rappellera qu'en mai 2010, l'armée israélienne n'avait pas hésité à tuer neuf personnes et en avait blessé des dizaines d'autres lors d'une opération commando sur la première flottille.

Unité : Monsieur Corriveau, quelles sont vos impressions quelques semaines après que l'aventure de la Flottille de la liberté II se soit terminée?

M. Corriveau : Même si nous n'avons pas pu nous rendre à Gaza, nous avons réussi à mettre de la pression sur le gouvernement d'Israël et à alerter la communauté internationale sur le blocus israélien. La question de l'occupation palestinienne, c'est une histoire qui perdure depuis si longtemps que c'est parfois perçu comme une

vieille histoire. Avec l'ampleur de la couverture médiatique, nous avons réussi à mettre cette question sur la place publique. Les populations québécoise et canadienne ont été saisies de la gravité de la réalité quotidienne des gens vivant à Gaza. En termes de population, Gaza et Montréal, ça se ressemble. Mais environ 400 personnes seulement peuvent sortir ou rentrer à Gaza tous les jours. C'est une véritable prison.

Unité : Pensez-vous avoir fait une différence avec la flottille cet été?

M. Corriveau : Il est clair que oui. D'ailleurs, les gouvernements irlandais et suédois ont pris position, durant notre périple, contre le blocus israélien. Même si cela paraît contradictoire puisque le gouvernement grec a participé à faire échouer notre mission en maintenant à quai nos dix navires, son ministère des Affaires étrangères a publié un communiqué de

presse dénonçant le blocus israélien en se disant préoccupé par la vie humaine à Gaza.

Unité : Est-ce la fin pour la Flottille de la liberté?

M. Corriveau : Certainement pas! Nous avons entrepris des discussions avec d'autres militants pro-palestiniens ailleurs dans le monde, des gens de la Jordanie, de l'Algérie, de la Suisse et de la Malaisie comptent bien participer à une troisième flottille. Cet été, nous avons acquis de l'expérience et nous sommes mieux préparés pour la prochaine fois. Au cours des mois à venir, les discussions vont se poursuivre pour voir comment nous allons nous y prendre, mais chose certaine, l'histoire n'est pas terminée. Lors de notre prochaine mission, nous allons mettre l'accent sur le droit des gens à pouvoir se déplacer sur leur propre territoire ●

Festival Présence autochtone

Défilé de l'amitié

C'est avec fière allure et beaux atours que des représentants provenant d'une quinzaine de pays des Amériques et des Antilles ont défilé au centre-ville de Montréal, le 6 août dernier. À l'occasion du festival *Présence autochtone* qui s'est déroulé début août, cette marche intitulée le défilé de l'amitié

Nuestroamericana voulait célébrer la culture des Premières Nations, où qu'elles soient. On a aussi rappelé l'importance de la Déclaration des droits des peuples autochtones adoptée en 2007 par l'Organisation des Nations Unies ●



Le conseil central était de la fête au défilé de l'amitié

Capsule Environnement

Qu'est-ce qu'on mange ce soir?



Avec la saison estivale, de plus en plus de ménages se tournent vers les paniers de fruits et légumes biologiques, d'autant plus que depuis plusieurs années, de nombreuses fermes offrent le service de livraison, même à domicile.

Certaines fermes adhèrent au principe de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), un concept qui relie des citoyens et des citoyennes à des fermes biologiques locales. En achetant une part de la récolte à l'avance, on s'associe à une ferme ASC qui s'engage à respecter une production locale, biologique, qui favorise la santé humaine et la protection de l'environnement. C'est un partenariat gagnant-gagnant!

De plus, en achetant nos parts à l'avance, on permet à la ferme d'offrir des produits certifiés bio à des prix abordables. Et malgré ce que l'on pourrait croire, plusieurs fermes offrent des produits à l'année.

Équiterre a bâti un réseau de fermes dont la plupart ont une production certifiée biologique. Voir le site Web pour obtenir plus d'information. ●

➔ www.equiterre.org/solution/fermes-participantes

Journée internationale de la démocratie

Le jeudi 15 septembre 2011

à l'heure du dîner, à la place **Émilie-Gamelin**

Cette journée est organisée par Mouvement démocratie nouvelle

Pour plus d'informations, surveillez notre site Web

➔ www.ccmm-csn.qc.ca

Bienvenue au CCMM-CSN

- Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN, **Section Lieu des petits de St-Michel**, affilié à la FSSS
- Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN, **Section centre de la petite enfance La Trottinette Carottée**, affilié à la FSSS
- Association des employés de E.B.M. (Autobus Idéal), affiliée à la FEESP
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Réseau des C.J.E.Q-CSN, affilié à la FP
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Apple Express-CSN, affilié à la FC
- Syndicat des employé-es d'Urgences-Santé (S.E.U.S. FAS-CSN), affilié à la FSSS

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous ses nouveaux membres!

Combattons les compressions budgétaires au CSSS Jeanne-Mance



Voyez les capsules vidéo au www.csn.qc.ca